

Dott. _____
NOTAIRE
Via ____ Città ____

Enregistré à _____
en date _____
au numéro _____
série _____

Enregistré par
Le Registre des
Entreprises
de _____
En date _____
Prot. n. _____
Nr. R.e.a. _____
Inscrit le _____

Répertoire n. _____

Recueil n. _____

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

REPUBLIQUE ITALIENNE

L'an _____,

le jour _____

du mois de _____.

A _____, dans mon étude à _____.

A _____ heures (sept virgule quarante-cinq)

Devant moi _____, notaire à _____, inscrit auprès du « Collegio Notarile del Distretto di _____ »,

Est présent :

_____, né à _____ le _____, résident à _____

Code fiscal _____.

Ledit comparant, **dont l'identité personnelle moi notaire suis certain**, me déclare qu'en ce lieu, jour et heure est réunie l'assemblée extraordinaire des associés de la société unipersonnelle de droit italien :

« _____ », avec siège à _____,

capital social _____ euros entièrement versé, inscrite au Registre des Entreprises de

_____, code fiscal/numéro de tva _____, R.E.A. N. _____;

Pour discuter et délibérer sur le suivant

ORDRE DU JOUR

--/--/-----

COPIE CERTIFIEE CONFORME

1) **Institution du siège secondaire en France, nomination du représentant et modification en conséquence de l'art. 2) des statuts.**

Me demande donc de rédiger le procès-verbal de l'assemblée de la société précitée. Adhérent à telle demande moi notaire donne acte de ce qui suit.

Assume la présidence, au sens de l'art. 16 des Statuts et selon la loi, le comparant _____, dans sa qualité de Président du Conseil d'Administration, lequel,

Constaté :

- a) Qu'est présent l'associé unique « _____ », avec siège à _____, capital social _____ euros entièrement versé, code fiscal et numéro d'inscription au Registre des Entreprises de _____ au n. _____, numéro de tva _____, R.E.A. N. _____, titulaire de n. _____ (_____) actions de la valeur nominale de ____ (_____) euro chacune, représentant l'entier capital social, Dans la personne de ce comparant dans sa qualité d'Administrateur délégué, en exécution de la délibération du Conseil d'Administration en date _____ ;
- b) Que l'associé est régulièrement inscrit au livre des associés, en possession des titres actionnaires qui conformément à l'art.14) des Statuts ont été préalablement déposés auprès du siège social ;
- c) Qu'est présent l'entier Conseil d'Administration dans les personnes de ce comparant, Président et Administrateur Délégué, et des Conseillers _____, né à _____ le _____, Administrateur Délégué, _____, né à _____ le _____ et _____, né à _____ le _____ ;
- d) Qu'est présent l'entier « Collegio Sindacale », dans les personnes du Président, _____, né à _____ le _____, et des « Sindaci effettivi » _____, né à _____ le _____, et _____, né à _____ le _____ ;
- e) Qu'il n'existe pas de Réviseur Légal des comptes la fonction relative ayant été confiée au « Collegio Sindacale »,
- f) Que tous les présents se sont déclarés suffisamment informés sur l'argument à l'ordre du jour le Président déclare donc l'assemblée valablement constituée et apte à délibérer sur l'ordre du jour même en absence d'avis formel de convocation car totalitaire.

Passant au déroulement du **premier et unique point** de l'ordre du jour, le Président, donné acte que la société amplifie la propre activité dans le territoire français, expose les raisons organisationnelles et logistiques qui conseillent de créer un siège secondaire à _____.

Avec nomination du représentant de celle-ci et modification en conséquence de l'art. 2 des Statuts.

--/--/-----

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président déclare donc ouverte la discussion.

Le débat épuisé, l'assemblée avec le vote favorable de l'associé unique

délibère :

- 1) De créer un siège secondaire en France à _____ ;
- 2) De nommer représentant du susdit siège secondaire _____, né à _____ le _____, résidant à _____, Administrateur Délégué de la société, avec tous les pouvoirs prévus par la loi à celui-ci déjà conférés et ci de suite répétés :

tous les pouvoirs aucun exclus d'administration ordinaire de la société avec les limites spécifiées de suite :

1. Souscription et modification des contrats d'achat de biens et/ou services et/ou charges professionnelles, pour des montants jusqu'à _____ d'euros pour chaque contrat et de toute façon qui ne dépasse pas au total inférieur à _____ par année civile ;
 2. Souscription et modification des contrats de marché et/ou de fourniture et/ou de fourniture et pose ou de location ou de toute façon de tout contrat qui retombe dans l'exercice de l'accomplissement de l'objet social qui comporte des engagements financiers jusqu'à _____ d'euros pour chaque contrat ;
 3. Engagement de financements de tout type dont la valeur n'excède pas le montant de _____ d'euros et de toute façon qui ne dépasse pas au total _____ d'euros par année civile.
 4. Acquisition cession et troc de biens immobiliers et de tout type réel relatif à ceux-ci pour des montants jusqu'à _____ euros pour chaque contrat et de toute façon qui ne dépasse pas au total _____ euros par année civile ;
 5. Souscription de tous les actes et contrats nécessaires, instrumentaux ou opportuns pour l'exécution de l'objet social.
 6. Accomplissement de toutes les activités ordinaires selon les pratiques de l'entreprise.
 7. Nommer des délégués et constituer procureurs pour l'accomplissement d'actes et d'opérations retombant dans les limites des pouvoirs délégués ; procéder à leur révocation.
- 3) De modifier l'art. 2 des Statuts qui assume la teneur littérale suivante :

« ART.2

La société a son siège social en Italie dans la ville de _____ et son siège secondaire en France dans la ville de _____.

Le domicile des associés est celui qui résultera dans le livre des associés où devra aussi être notée chaque communication de variation de celui-ci ».

4) D'approuver le nouveau texte mis à jour des Statuts qui est joint au présent procès-verbal sous la lettre « A » pour en faire part intégrante et substantielle.

5) De donner procuration au Président du Conseil d'Administration d'exécuter toutes les communications, formalités et inscriptions prévues par la loi en vigueur dans la République Italienne et Française, même en exécution du dernier alinéa de l'art. 2330 et 2299 du Code Civil.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président déclare close l'Assemblée.

Les frais du présent acte et ceux en découlant sont à charge de la société.

Le comparant **me dispense expressément de la lecture de l'annexe**, déclarant en avoir une connaissance exacte.

Et demandé moi notaire j'ai rédigé le présent procès-verbal, duquel **j'ai donné lecture au comparant** qui le déclare conforme à la vérité.

Se compose de deux feuilles, écrites en partie par une personne de ma confiance avec des moyens mécaniques et en partie par moi-même de ma propre main pour cinq pages et jusqu'ici de la sixième et est signé à _____ heures

F.to _____

F.to _____